

## **Compte-rendu de la séance d'installation du CHAS**

### **mardi 2 avril 2024**

Pièces jointes : 4 (discours du ministre et de la Présidente du comité, règlement intérieur adopté, calendrier prévisionnel)

#### **Interventions liminaires**

Monsieur Frédéric VALLETOUX, ministre de la Santé et de la Prévention ouvre la séance en rappelant les circonstances de la création du CHAS. Il tient à préciser l'importance que revêt l'histoire pour mieux comprendre et connaître nos politiques publiques de santé, d'autant plus dans un contexte, où face aux crises et aux urgences, nous sommes constamment pressés d'agir.

Il rappelle qu'en 2020 lors de la célébration des 100 ans d'existence de ce ministère, il avait été envisagé de travailler sur son histoire. Dans ce cadre, l'une des premières actions menées par ses prédécesseurs a été de proposer la mise en place de la conservation et la valorisation de l'histoire de l'action du ministère. Les journées d'étude et de réflexion, en mars 2023, ont ainsi été l'occasion d'interroger la contribution des historiens à la connaissance de la réponse des sociétés aux grandes épidémies, de mettre l'accent sur les politiques de prévention et des savoirs établis à travers le temps et mieux comprendre la façon dont l'histoire, la recherche et la sociologie peuvent enrichir les politiques en matière de santé publique. A l'issue de cet événement, le secrétaire général des ministères sociaux a suggéré la mise en place d'un comité d'histoire auprès du ministre chargé de la Santé.

Aurélien ROUSSEAU, en historien mais surtout ministre, a pris la décision de donner vie à cette idée. Ce nouveau comité d'histoire des administrations chargées de la santé se veut donc porteur de sens et de mémoire et doit permettre de mieux analyser le passé des administrations chargées de la santé et ainsi servir les nouveaux ministres dans la conduite de leur politique. Il salue le travail de préfiguration, le chantier très vaste et les enjeux importants du comité, et se réjouit que Madame BACHELOT-NARQUIN ait accepté d'en assurer la présidence.

En réponse, la présidente du CHAS prend la parole et rappelle sa détermination à faire du CHAS un acteur important du monde de l'histoire et de la santé. Elle remercie, Aurélien ROUSSEAU, l'actuel ministre Frédéric VALLETOUX ainsi que la ministre Catherine VAUTRIN, qui ont permis la création du Comité et la nomination de ses membres. Elle confirme qu'il n'est pas possible d'effectuer ce travail pour les historiens, chercheurs, professionnels du ministère, archivistes, sans définir la finalité de ce que

nous faisons. Madame BACHELOT-NARQUIN rappelle que l'histoire nous donne des outils, jamais des procédures, l'histoire nous prévient des réactions des foules, jamais des courages ou des lâchetés des individus. Elle souligne que l'histoire et au premier chef celle de l'histoire des administrations de la santé se nourrissent de l'approche lancée, non pour y voir le cadre normatif de l'histoire globale mais une approche plus modeste et ainsi réconcilier Fernand BRAUDEL et François DOSSE qui disait : désormais l'histoire s'écrit au pluriel et sans majuscules. Elle affirme inscrire les travaux de façon classique en suscitant des recherches, des séminaires, des colloques, des prix de thèse, des ouvrages, des commémorations, des anniversaires, mais aussi en donnant massivement, par le recueil des témoignages oraux, la parole au peuple de la santé.

Elle souhaite mobiliser les membres du Comité en soulignant la tâche exaltante qui les attend dans un monde de la santé secoué par le grand vent des crises où chacun cherche, souvent en vain, des clés de compréhension. C'est pourquoi elle a choisi de placer sa présidence sous l'égide du grand historien Marc BLOCH assassiné par les nazis. Au moment où notre société voit se lever à nouveau les vents mauvais du négationnisme et de l'antisémitisme, elle conclut ses propos en citant les mots du grand historien qui prennent tout leur sens : « L'ignorance du passé ne se borne pas à nuire à la connaissance du présent, elle compromet l'action même ».

Elle précise en outre que son rôle est de présider, coordonner et laisser aux historiens et experts de la santé le soin de développer leurs compétences au sein des commissions et groupes de travail qui se mettront en place.

L'agenda prévisionnel des réunions du CHAS est alors présenté, et ce d'avril 2024 à mars 2025.

A sa demande, chacun des membres se présente à tour de rôle : membres de droit, personnalités qualifiées, membres de la commission scientifique. Il est alors constaté la diversité des parcours et représentations : universitaires, institutionnels, archivistes et chercheurs de différentes disciplines) qui apporteront une approche et des analyses variées aux axes et réflexions que développera le Comité lors des travaux de réflexion au sein de ses instances et groupes de travail. Cette variété de disciplines est également un atout pour développer des actions au sein de chacun des réseaux représentés.

Suite à cette présentation, François BODDAERT, préfigurateur du CHAS, annonce la fin de sa mission et passe le flambeau à Jean-Emmanuel PAILLON, en tant que Secrétaire général du CHAS, qui se présente à son tour.

Jean-Emmanuel PAILLON précise dans son intervention avoir accumulé une expérience notable de plus de 15 ans au sein des ministères sociaux, dont une dizaine d'années pour le compte du ministère de la Santé, comme actuellement au sein du pôle Santé ARS du Secrétariat Général (SG) au service des ARS et de leur communication. Il

évoque par ailleurs ses fonctions en tant que directeur général délégué d'un grand établissement de recherche pendant six ans (Inria).

Lors de cette présentation, Jean-Emmanuel PAILLON aborde également diverses réalisations et initiatives, notamment dans le cadre de la mission de coordination du Centenaire du ministère de la Santé en 2020, présidée par Didier HOUSSIN. Il fait référence dans ce cadre à la réalisation de la galerie des portraits des ministres, comblant ainsi une lacune par rapport à d'autres ministères, ainsi que la production des biographies des ministres, soulignant le manque d'ouvrages dédiés au ministère et à ses administrations. Il évoque aussi l'organisation de la cérémonie impliquant les anciens ministres. Il souligne sa volonté de célébrer l'histoire et l'héritage du ministère.

Exprimant son honneur et son enthousiasme face aux perspectives énoncées par la Présidente du comité, Jean-Emmanuel Paillon termine en évoquant sa collaboration avec François BODDAERT, qu'il remercie chaleureusement.

### **Présentation et adoption du Règlement intérieur du comité**

Le règlement intérieur (RI) du CHAS est ensuite présenté à deux voix, par François BODDAERT et Jean-Emmanuel PAILLON.

Le RI propose un schéma d'organisation cohérent des instances du CHAS, l'objectif de ce schéma de gouvernance étant de permettre un management et un suivi efficace des actions validées par les instances et groupes de travail dédiés, et de faciliter les interactions communication entre ces différentes entités. Le rôle spécifique de chaque structure est souligné : celui du bureau est d'arbitrer les points clés, et de préciser les rôles et les responsabilités des intervenants. Les relations entre le bureau, la commission scientifique et le comité plénier est également mis en avant.

L'un des points essentiels concerne le rôle de la commission scientifique qui est chargée de fixer les orientations de recherche, d'expertises et d'études ainsi que la politique de partenariat scientifique. Elle devra élire en son sein, lors de sa première réunion, sa présidence parmi les membres qui se seront portés candidats à cette fonction. Il est précisé que les candidats se déclareront préalablement avant la première séance de la commission scientifique.

La durée du mandat du président de la CS coïncide avec la durée du mandat de membre de la commission scientifique, qui est de 3 ans. La personne élue deviendra le correspondant privilégié de la Présidente et du secrétariat général du comité pour toutes les actions et questions relatives aux sujets débattus au sein de la commission scientifique.

Il est rappelé le rôle également essentiel des personnalités qualifiées qui seront associées à toutes les réflexions et aux projets du CHAS.

A l'issue de cet échange, il est proposé d'adopter le RI, moyennant une modification de forme.

***Après demande de la Présidente, le règlement est adopté à l'unanimité des présents.***

### **Questions diverses**

Dans le cadre de questions diverses, un membre pose la question des moyens qui vont être alloués à cette nouvelle entité.

A la question des moyens nécessaires au comité pour son fonctionnement, le secrétaire général des ministères sociaux, M. Pierre PRIBILE, indique que, outre les moyens RH mis à disposition, cela doit normalement se prévoir l'année précédente, mais qu'il sera attentif aux moyens nécessaires dès 2024 en rapport avec les actions envisagées. Il rappelle également que des locaux ont été mis à disposition du comité ainsi que la possibilité de recourir aux moyens de la DICOM, en tant que de besoin.

A la fin de cet échange, Madame BACHELOT-NARQUIN affirme son souhait d'organiser un temps de commémoration en vue de célébrer la mémoire de M. Marc BLOCH, historien fusillé par les nazis en 1944.

Elle conclut la réunion d'installation en souhaitant un travail collectif et invite chacun à se rendre dans la salle où attend un cocktail et où une photo de groupe sera réalisée.

**Participants :**

M. Frédéric VALLETOUX, ministre de la Santé et de la Prévention

Mme Roselyne BACHELOT-NARQUIN, Présidente du CHAS

**Membres de droit :**

DGOS, représentée par la Directrice de cabinet

DGS adjointe, Sarah SAUNERON

DGCS, directeur Jean-Benoît DUJOL

DREES, représentée

Direction de la Sécurité Sociale (DSS), non représentée

Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS), non représentée

Anne LAMBERT, SGMAS-DFAS

Clara de BORT, ARS CVL

Pascal GRISET, Comité histoire de l'INSERM

Emmanuel RUSCH, Conférence Nationale de la Santé

Didier LEPELLETIER, Haut Conseil de la Santé Publique

Francis BRUNELLE, Association des Maires de France

**Personnalités qualifiées :**

Alexandra PRUM

Bernard HECKEL

Didier HOUSSIN

Jennifer JACQUOT

Isabelle RICHARD

Virginie ALAUZET

Bertrand FRAGONARD

Marc DANZON

Catherine BAUDE

La Société Française d'Histoire des Hôpitaux (SFHH), représentée par M. Yannick MAREC.

**Commission scientifique :**

Magalie MOYSAN

Henri BERGERON

Auriane GUILBAUD

Christian BONAHE

Joël CHANDELIER

Claire FREDJ

Philippe ARTIÈRES

Hervé GUILLEMAIN

Judith RAINHORN

Lucile DOUCHIN

Georges VIGARELLO

Hélène SERVANT

Excusés : Claire BARILLE et Thomas PERROUD

**Invités présents :**

Comité d'histoire de la sécurité sociale (CHSS), représenté par Marie-France LAROQUE,  
Secrétaire générale

Julien MARION, de la Sécurité civile, représenté.

Bruno RICARD, directeur des Archives nationales, représenté par Cécile FABRIS,  
responsable du Département éducation, culture, affaires sociales des AN

Anciens ministres de la santé invités et excusés : Jean-François MATTEI, Marisol  
TOURAINE et Aurélien ROUSSEAU.